

**VOIES D'ACCES
EN SANTE**

ORTHOPHONISTE

**CERTIFICAT DE
CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE**





UNIVERSITÉ DE LILLE 2022

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille place l'étudiant au cœur de ses préoccupations pour favoriser son implication et sa réussite. Son offre de formation adossée à une recherche de pointe est en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacun, tout au long de sa vie, aux métiers de demain.

Depuis janvier 2022, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), Sciences Po Lille et l'Université de Lille s'engagent, ensemble, dans la construction d'un nouvel établissement public. Attachée au modèle universitaire et à notre territoire, cette nouvelle entité conserve le nom d'Université de Lille. Cet ambitieux projet de service public proposera au plus grand nombre d'étudier, d'innover par l'expérimentation et la recherche, de travailler dans les meilleures conditions au sein d'infrastructures et de campus propices au bien-être et à l'épanouissement de tous.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :
www.univ-lille.fr/formation

UFR3S SCIENCES DE SANTÉ ET DU SPORT

L'Université de Lille compte une nouvelle composante, l'Unité de formation et de recherche des Sciences de Santé et du Sport, l'UFR3S, fruit de la fusion des cinq Facultés :

- d'Ingénierie et management de la santé,
- de Médecine,
- d'Odontologie,
- de Pharmacie ,
- des Sciences du sport et de l'éducation physique.

Avec près de 23 000 étudiants, 850 enseignants chercheurs et 500 personnels administratifs et techniques, l'UFR3S forme une communauté forte et cohérente unie par un objectif commun : créer et transmettre le savoir et construire les compétences du domaine des Sciences de Santé et du Sport.

Trente-quatre équipes de niveau international accueillent les travaux de recherche transdisciplinaires de l'UFR3S. Ces équipes sont associées aux grands centres de recherche français : le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) et l'Institut Pasteur de Lille.

Avec plus d'un millier de publications par an, le campus hospitalo-universitaire de Lille se classe parmi les centres de recherche médicale les plus influents de France.

Installée sur près de 120 000m² d'espaces de formation et de recherche, ancrée sur un parc Eurasanté de 80 ha unique en Europe, et partenaires d'un des meilleurs hôpitaux universitaires français, l'UFR3S bénéficie pleinement de l'excellence en matière de soins, de formation clinique et de recherche scientifique.

Partenaire de 115 universités étrangères réparties dans 38 pays des cinq continents, les facultés de l'UFR3S sont également des acteurs internationalement reconnus de l'enseignement et de la recherche.

PRÉSENTATION DU MÉTIER D'ORTHOPHONISTE

L'orthophoniste est le professionnel de santé en charge de la promotion de la santé, la prévention, l'évaluation et le traitement des troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales et de la promotion de la santé (JO n°0022 du 27/01/2016).

Le Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO) est le diplôme nécessaire pour exercer la profession d'orthophoniste. Le Département d'orthophonie de l'UFR3S-Médecine fait partie des 21 Centres de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) qui préparent, chaque année, 905 étudiants à ce diplôme.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

La formation se déroule sur 5 années et comprend

10 semestres (6 semestres au 1^{er} cycle et 4 semestres au 2^{ème} cycle) faisant chacun l'objet d'un contrôle des connaissances par contrôle continu et/ ou par examen terminal.

Pour valider la formation (grade master, 300 ECTS), il est nécessaire de valider toutes les Unités d'Enseignement (UE théoriques et pratiques) qui la composent et de valider le Certificat de Compétences Cliniques à la fin du 2^{ème} cycle. Certaines Unités d'Enseignement peuvent être obtenues par équivalence par des étudiants ayant validé, dans une formation universitaire antérieure, des contenus pédagogiques similaires. professionnels en reconversion peuvent néanmoins bénéficier d'équivalence d'UE au 1^{er} cycle.

PRINCIPALES MATIÈRES ENSEIGNÉES

Les enseignements dispensés par des universitaires et des professionnels comprennent : les sciences biomédicales (biologie, anatomie, neurosciences, ORL, pédiatrie, gériatrie, psychiatrie, pharmacologie), les sciences physiques et techniques (physique acoustique, techniques d'exploration), la santé publique, la méthodologie (statistiques, bibliographie, plan expérimental) les sciences humaines et sociales (linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, sciences de la société), et les pratiques professionnelles (troubles développementaux et acquis : communication et langage oral, langage écrit, cognition mathématique, phonation et déglutition, handicap).

L'acquisition des compétences professionnelles s'effectue de manière dynamique avec une interaction forte dès la 3^{ème} année entre les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) et les stages cliniques.

MODALITÉS D'ACCES

Le recrutement est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires et se réalise via le dépôt d'un dossier sur la plateforme Parcoursup. Le nombre de candidats autorisés à s'inscrire en première année est fixé par un arrêté annuel conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'enseignement supérieur. A Lille, 90 candidats sont autorisés à s'inscrire chaque année. La procédure d'admission en 2020 consiste en un examen des dossiers et, pour les dossiers retenus, par un oral d'admission visant à évaluer les aptitudes orales et écrites des candidats.

Les attendus pour intégrer la formation en orthophonie sont nationaux et précisés sur la plateforme Parcoursup. Ils précisent notamment les conditions d'exercice de la profession d'orthophoniste, qui nécessite une stabilité psychologique, des aptitudes relationnelles, une audition et une vision suffisantes, de bonnes capacités de communication et une maîtrise de l'expression orale (aisance verbale, articulation parfaite, voix bien posée) et écrite (compétences orthographiques et rédactionnelles). Ces aptitudes seront vérifiées par des cliniciens au cours de l'oral d'admission préalable à l'entrée dans la formation.

L'accès à la formation se fait uniquement en 1^{ère} année via Parcoursup. Les étudiants en réorientation ou les professionnels en reconversion peuvent néanmoins bénéficier d'équivalence d'UE au 1^{er} cycle.

CONTACT

ADMINISTRATIF

- Faculté de Médecine de Lille
- Pôle Formation : 59045 Lille cedex
- Métro : Ligne1, station CHR Eurasanté
- Tél : +33(0)3 20 62 69 00
- Contact : departement-orthophonie@univ-lille.fr

RESPONSABLE

PÉDAGOGIQUES

Département d'orthophonie :
Mme Thi Mai TRAN,
Orthophoniste et Maître de Conférence
M. Dominique CHEVALIER,
Professeur Universitaire et Praticien Hospitalier
M. Loïc GAMOT,
Orthophoniste et enseignant.

POURSUITE

D'ETUDES

L'orthophoniste en titre peut faire évoluer sa carrière en s'investissant dans le soin (formation de cadre de santé, DU (Diplôme Universitaire) dans certains domaines spécifiques comme l'audiophonologie ou la neuropsychologie). Il peut également poursuivre ses études en 3ème cycle en soumettant un dossier aux universités préparant au diplôme national de doctorat (par exemple dans le champ des sciences humaines et sociales ou des neurosciences).

INSERTION

PROFESSIONNELLE

L'insertion professionnelle à l'issue des études est très bonne avec des conditions d'exercice variées. L'orthophoniste peut exercer auprès d'enfants et/ou d'adultes, en salariat dans des établissements publics ou privés et dans des structures diverses (ex. : centres médico-psychologiques, services hospitaliers d'ORL, de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie), en libéral ou en exercice mixte. Il collabore avec divers professionnels des secteurs médical, paramédical ou social (médecins généralistes et spécialistes (ORL, neurologues, psychiatres, rééducateurs), psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthoptistes, infirmiers, éducateurs spécialisés, assistantes de service social).

Au 1^{er} janvier 2019, la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) dénombrait 25 607 orthophonistes en France (20 787 libéraux ou mixtes, 1 876 hospitaliers et 2 868 autres salariés), dont 779 dans les Départements et Régions d'Outre-mer (DROM).